

**T2G - Centre dramatique national de Gennevilliers
Recrutement d'une nouvelle directrice ou d'un
nouveau directeur au 1er janvier 2027**

Appel à candidature

Le Ministère de la culture

La Ville de Gennevilliers

Le Département des Hauts-de-Seine, recherchent :

Un.e ou des artiste.s pour diriger, à partir du 1er janvier 2027, le T2G - Centre dramatique national de Gennevilliers.

La première mission d'un CDN est la création théâtrale. C'est un lieu de référence - régionale, nationale et internationale - où se rencontrent et s'articulent toutes les dimensions du théâtre : la recherche, l'écriture, la création, la diffusion et la transmission. L'ensemble des missions d'intérêt public attachées au label CDN est défini par le cahier des missions et des charges, fixé par l'arrêté du 5 mai 2017.

Fondé en 1982 par Bernard Sobel, le Centre dramatique national de Gennevilliers s'inscrit dans l'environnement artistique et culturel de la région Ile-de-France, marqué par le foisonnement d'équipes artistiques indépendantes et une multitude d'opérateurs. Il fait partie des 7 Centres dramatiques nationaux franciliens, implanté dans le département des Hauts-de-Seine à Gennevilliers au cœur du territoire Boucle Nord de Seine.

Le T2G bénéficie d'un équipement composé de deux salles de spectacle (Plateau 1 : 356 places, Plateau 2 : 190 places), de deux salles de répétition, d'un hall d'accueil / restaurant, d'un atelier de construction de décor et de deux terrasses cultivées dont une accessible au public.

Son budget 2025 s'élève à 3,3 M€ et son équipe compte 29 salarié.e.s permanent.e.s soit 23,05 ETP.

Sont recevables les candidatures d'un.e ou plusieurs artistes engagé.e.s dans le champ théâtral.

Quatre à six candidat.e.s au maximum seront présélectionné.e.s après concertation entre l'Etat, la Ville de Gennevilliers et le Département des Hauts-de-Seine, dans le respect du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités de direction.

Les candidat.e.s présélectionné.e.s devront élaborer un projet artistique, culturel et pédagogique, en s'appuyant sur la note d'orientation qui leur sera remise, présentant notamment le T2G - centre dramatique national de Gennevilliers, le contexte théâtral et artistique de la ville, du département et de la région, le cahier des charges des Centres dramatiques nationaux et tous les éléments utiles à sa rédaction.

Il.elle.s présenteront leur projet artistique, culturel et pédagogique, devant un jury composé des représentant.e.s des différents partenaires publics. Au terme de la procédure de sélection, les artiste.s retenu.e.s par le jury devront recevoir l'agrément de la ministre de la culture, pour une prise de fonction le 1er janvier 2027, dans le cadre d'un premier mandat de 4 ans.

Les candidat.e.s doivent adresser une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'une présentation de leur parcours artistique et un bilan de leur diffusion sur les 3 dernières saisons au format pdf, par voie électronique, au plus tard le lundi 19 janvier 2026 à minuit:

- Monsieur le Directeur général de la création artistique
à l'adresse mail suivante : delegation-theatre@culture.gouv.fr
- Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France
à l'adresse mail suivante : assistanat-src-idf@culture.gouv.fr
- Monsieur le Maire de la Ville de Gennevilliers
à l'adresse mail suivante : cecile.tavan@ville-gennevilliers.fr
- Monsieur le Président du Département des Hauts-de-Seine
à l'adresse mail suivante : ckosel@hauts-de-seine.fr